



## 7. IMPACT DU NIVEAU DE FORMATION SUR LA SITUATION D'EMPLOI

### 7.1 Taux d'emploi et de chômage

Selon les indicateurs de l'OCDE, le taux d'emploi des adultes augmente selon leur niveau de formation. Les adultes peu qualifiés sont donc plus susceptibles d'être inactifs ou au chômage, ce qu'illustre la comparaison suivante :

- plus de 8 % de chômage pour les adultes ayant terminé le premier cycle de leurs études secondaires;
- environ 5 % de chômage pour les adultes ayant complété leurs études secondaires ou obtenu un diplôme postsecondaire non universitaire;
- variable, entre 4,6 % et 3,7 % de chômage chez les adultes ayant un diplôme d'études universitaires.

Les taux de chômage varient davantage entre les sexes des adultes les moins qualifiés : les hommes qui n'ont pas terminé leur secondaire ont plus de chance de travailler (23 %) que les femmes (10 %). Ceci dit, les taux d'emploi des adultes du Canada, hommes ou femmes et selon le niveau de formation, sont comparables aux taux moyen des pays de l'OCDE.

Les écarts de taux d'emploi sont particulièrement prononcés entre les adultes qui ont terminé leurs études secondaires et ceux qui n'y sont pas arrivés. À titre d'exemple, le niveau de formation est un facteur déterminant pour la situation des adultes de 55 à 64 ans sur le marché du travail. En effet, les taux d'emploi de cette population spécifique varient selon le niveau d'études :

- 40,2 % chez les individus qui n'ont pas terminé leurs études secondaires;
- 52,4 % chez les diplômés de l'enseignement secondaire ou professionnel;
- 65,9 % chez les diplômés de l'enseignement tertiaire (cégeps et universités).

Au Québec, un peu plus de 86 % des adultes qui ont complété des études secondaires (ASP et DEP) ou collégiales (DEC) en 2001-2002 travaillaient à temps plein en 2005. Chez les adultes ayant complété des études universitaires en 2001-2002, cette proportion atteignait 88,8 % au niveau du baccalauréat et 91,2 % au niveau de la maîtrise.

Une ventilation par sexe des taux d'emploi révèle que les hommes sont plus actifs sur le marché du travail. Le taux d'emploi des hommes ayant complété des études secondaires (ASP ou DEP) est de 16 à 18 points de pourcentage plus élevé que celui des femmes, alors que le taux d'emploi des hommes ayant complété des études collégiales ou universitaires sera de 7 à 8 points de pourcentage plus élevé que celui des femmes.

Les taux de chômage au Québec diminuent en fonction du plus haut niveau de scolarité atteint : de 10 % ou plus avec un diplôme d'études secondaires, ils chutent à 5,6 % avec un diplôme d'études collégiales et à 4,9 % et moins avec un diplôme universitaire. Une ventilation par sexe des taux de chômage révèle qu'il y a systématiquement moins de femmes en chômage : les variations sont de 2 à 5 points de pourcentage en faveur des femmes, selon le niveau de formation.

Toujours au Québec, le taux de correspondance entre l'emploi occupé et le champ d'études pour les diplômés de la promotion 2001-2002 augmente selon le niveau de formation :

- plus de 71 % avec une attestation de spécialisation professionnelle;
- plus de 76 % avec un diplôme d'études professionnelles;
- plus de 83 % avec un diplôme d'études collégiales;
- variable, entre 82 et 85 % avec un diplôme universitaire.

## **7.2 Les avantages économiques de l'éducation**

Selon les indicateurs de l'OCDE, les revenus du travail augmentent avec l'élévation du niveau de formation. Ainsi, les individus titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires, postsecondaires non tertiaires ou tertiaires jouissent d'un avantage salarial substantiel par rapport aux individus du même sexe qui n'ont pas terminé leurs études secondaires.

L'avantage salarial lié à l'élévation du niveau de formation augmente avec l'âge. Il est plus élevé chez les diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 55 à 64 ans que dans l'ensemble de la population active (soit de 25 à 64 ans). Le désavantage salarial associé à un niveau de formation inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire augmente lui aussi avec l'âge.

Selon l'Institut de la statistique du Québec, en 2003, le salaire hebdomadaire moyen des adultes ayant obtenu un diplôme en 2000-2001 allait croissant selon le niveau de formation :

- de 500 \$ à 530 \$, respectivement, pour les titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) et d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP);
- 545 \$ chez les adultes titulaires d'un diplôme d'études collégiales en formation technique;
- de 755 \$ à 1030 \$, respectivement, pour les titulaires d'un baccalauréat et d'une maîtrise.

Une ventilation par sexe du salaire hebdomadaire moyen des adultes ayant obtenu un diplôme en 2000-2001 révèle que les hommes jouissent d'un avantage financier sur les femmes. Selon le niveau de formation, cet écart en défaveur des femmes va de 125 \$ (ASP) à 180 \$ (maîtrise). C'est au niveau collégial que l'écart est le plus réduit : les femmes gagnant environ 60 \$ de moins que les hommes.

### **7.3 Portrait : la situation en emploi de la promotion 2006-2007 en formation professionnelle**

Près de neuf mois après l'obtention de leur diplôme en formation professionnelle, le taux d'emploi des personnes possédant un diplôme d'études professionnelles (DEP) est de 77,8 %, alors qu'il est de 73 % pour les personnes possédant une attestation de spécialisation professionnelle (ASP).

En 2008, le taux de chômage des titulaires d'un DEP était de 9,6 %, le taux le plus bas des dix dernières années. Chez les titulaires d'une ASP, le taux de chômage est de 9,4 % en 2008, comparativement à 9,8 % en 2006.

Parmi les personnes en emploi, 88,6 % travaillent à temps plein (30 heures ou plus par semaine) après l'obtention d'un DEP alors que cette proportion est de 86,5 % après l'obtention d'une ASP. Chez les titulaires d'un DEP, cette proportion fluctue peu et se maintient au-dessus de 85 %, et ce, depuis plusieurs années.

La proportion des personnes en emploi qui travaillent à temps plein est, pour les titulaires d'un DEP, de 94,4 % chez les hommes comparativement à 80,9 % chez les femmes. Pour les titulaires d'une ASP, les proportions correspondantes sont de 93,2 % chez les hommes et de 79,8 % chez les femmes.

Parmi les personnes titulaires d'un DEP qui occupent un emploi à temps plein, 79,5 % déclarent occuper un emploi en rapport avec leur formation. La proportion correspondante est de 68,3 % pour les titulaires d'une ASP.

Le salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'un DEP qui occupent un emploi salarié à temps plein est en hausse. Il est de 611 \$ en 2008, ce qui constitue une augmentation de 4,1 % par rapport à 2007. Chez les titulaires d'une ASP qui occupent un emploi salarié à temps plein, la rémunération hebdomadaire brute moyenne est de 633 \$ en 2008 comparativement à 605 \$ en 2007, soit une hausse de 4,6 %.